



Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Assemblée Générale

24 juillet 2018



Programme de la soirée

20h : Assemblée Générale:

Rapports moral et d'activité - Rapport financier – Votes

Secrétaire de séance: Jean Louis Payet

21h : Conférence :

Habiter une station balnéaire :

Comprendre les modes de vie des habitants pour imaginer les littoraux de demain
par Didier Vye

Verre de l'amitié



Notre association a été créée en juin 2012

Nos objectifs tels qu'exprimés dans les statuts:

Défendre les intérêts collectifs des résidents, permanents ou non, de la commune des Mathes–La Palmyre sur :

- La défense et la préservation du patrimoine naturel de la commune
- Le respect de la qualité de la vie des habitants
- Le soutien à un développement économique équilibré



Rapport moral et d'activité exercice mai 2017 – avril 2018 (et +)

Depuis la création de Demain Les Mathes, en 2012 :

- ❖ plus de 150 adhésions enregistrées
- ❖ 6 AG ordinaires, 1 AG extraordinaire
- ❖ nous avons organisé 7 conférences ouvertes à tous



Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Conférences organisées par Demain Les Mathes

août 2013 : Claude Charles

Dans le cadre de son assemblée générale ordinaire, l'association

Demain Les Mathes
vous propose

Histoires d'Eaux

Les marais doux de la presqu'île d'Arvert

Par **Claude Charles**
Président de l'ASCO du
Marais Doux de la
Tremblade

Lundi 12 Aout à 20h
Espace Multi Loisirs
Les Mathes

T.S.V.P

Entrée gratuite

mars 2014: Guy Estève



L'association Demain Les Mathes
vous propose :

La Presqu'île d'Arvert face à l'océan

Evolution du littoral
du phare de La Coubre à la Grande Côte

Par **Guy ESTEVE**

Naturaliste, auteur de
"l'Histoire presque naturelle
de la Presqu'île d'Arvert"



Jeudi 6 Mars 20h
Espace Multi Loisirs
Avenue Pierre Sibard
Les Mathes

Entrée 5 €
(Gratuit pour les adhérents et < 18 ans)

août 2014: Gaëlle Kania

Demain les Mathes présente :

NATURA 2000

Chance ou menace ?

par Gaëlle Kania - CdC Bassin de Marennes
Animatrice Natura 2000

Espace Multi-Loisirs
Les Mathes
mercredi 6 Aout 20h45



Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Conférences organisées par Demain Les Mathes

Juillet 2015: Bruno Toison

août 2016: Benoît Biteau


août 2017: Jacques Péret

Demain les Mathes présente :

Le Conservatoire du Littoral

et les enjeux de la protection du littoral en Pays Royannais

par **Bruno TOISON**
Délégué Centre Atlantique



Espace Multi-Loisirs
Les Mathes
Judi 16 Juillet 21h

Entrée 5 €, gratuite pour les adhérents.
La soirée se terminera par une dégustation.
Venez nombreux.

T.S.V.P

Demain les Mathes présente :

Repenser l'agriculture : une absolue nécessité

par **Benoît Biteau**



Paysan Bio
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Président du Conservatoire Régional des Espaces Naturels

Espace Multi-Loisirs
Les Mathes
Mercredi 10 Août 21h

Entrée 5€, gratuite pour les adhérents.
La soirée se terminera par une dégustation.
Venez nombreux.

Demain les Mathes présente :

La navigation dans l'estuaire de la Gironde

Un défi d'hier à aujourd'hui

par **Jacques Péret**
Professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Poitiers

Espace Multi-Loisirs
Les Mathes
Dimanche 6 Août 21h

Entrée 5€, gratuite pour les adhérents.
La soirée se terminera par une dégustation.
Venez nombreux.



Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Conférences organisées par Demain Les Mathes

Ce soir :

L'association Demain les Mathes présente :



Habiter une station balnéaire

Comprendre les modes de vie des habitants
pour imaginer les littoraux de demain

par **Didier VYE**

Enseignant-chercheur Univ. La Rochelle-CNRS



- 20 h : AG Demain Les Mathes (ouverte à tous)
 - 21 h : Conférence
 - 22h30 : Pot de l'amitié
- Entrée 5€, gratuite pour les adhérents.

**Espace Multi-Loisirs
Les Mathes
Mardi 24 Juillet 21h**

Enseignant-chercheur en géographie à l'Université de La Rochelle et au CNRS. Ses travaux portent sur l'attractivité résidentielle et touristique des littoraux, en particulier des villes côtières françaises. Sujet à la fois historique et d'actualité.



Conseil d'Administration :

7 membres nommés pour 3 ans lors de l'AG de 2016

Catherine MESLIER, Monique HYVERNAUD, Martine BOULMER, Patrice MESLIER, Guy FLEURY, Jacques BOULMER et Patrick TOULOUSE

4 membres nommés pour 3 ans lors de l'AG de 2017

Dominique BONNEMAISON, Nicole MALO, Françoise TOULOUSE et Jean-Louis PAYET

Pas de modification prévue cette année.

Composition du bureau :

Jacques BOULMER : Président
Patrick TOULOUSE : Vice Président
Patrice MESLIER : Trésorier
Monique HYVERNAUD : Secrétaire

7 réunions du CA pendant cet exercice.

Les adhérents ou les personnes qui le souhaitent peuvent y être invités.



Participation à la vie de la commune:

- Suivi des conseils municipaux - Témoins (comme tous) de la crise interne majeure qui a conduit aux élections du 10 juin
- Suivi des dossiers d'urbanisme traités par la mairie: plus de 200 dossiers en 2 ans. Demande de certains dossiers et réaction, si nécessaire, en direction de la Mairie et/ou des services de l'Etat
- Participation à la commission extra-municipale environnement : 1 réunion (parc éolien à Oléron)
Quid de la nouvelle commission?
- Participation à plusieurs réunions en sous préfecture dédiées à l'aménagement du territoire de la commune des Mathes
- Suivi de l'élaboration du nouveau PLU
Participation au groupe de travail PLU : 6 réunions de mars 2017 à février 2018
Désormais, aucun membre extérieur au C.M. dans ce groupe de travail
- Participation au débat sur le projet de parc éolien offshore devant Oléron et la Côte Sauvage
- Participation au Forum des Associations, réunions publiques; commémorations
- Communication: articles dans le Bulletin Municipal, organisation de notre conférence, site internet



Demain Les Mathes dans la presse locale:

LES MATHES

Réfléchir aux stations balnéaires de demain

Demain, après son assemblée générale à 20 heures, l'association Demain Les Mathes propose, à 21 heures, la conférence « Habiter une station balnéaire, comprendre les modes de vie des habitants pour imaginer les littoraux de demain », à l'espace multiloisirs.

Didier Vye, enseignant-chercheur en géographie au sein du laboratoire Littoral, environnement et sociétés à l'Université de La Rochelle et au CNRS, en sera l'animateur. Ses travaux portent sur l'attractivité résidentielle et touristique des littoraux, en particulier des villes côtières françaises, qui visent à évaluer les variations spatiales et temporelles de cette attractivité, tout en questionnant la place de l'environnement littoral.

Des lieux de vie complexes

À l'image de la Palmyre ou de Ronces-Bains, les stations balnéaires sont à la fois des lieux de vacances et des

lieux de vie. Elles sont particulièrement désirées pour leur localisation en bord de mer et attirent chaque année touristes et nouveaux résidents.

Cependant, elles sont confrontées à certains déséquilibres comme le vieillissement de la population, la forte dépendance au tourisme saisonnier et un foncier rare et cher. Autant de défis pour l'action publique.

Cette conférence propose d'éclairer ces enjeux en s'intéressant aux premiers concernés : les habitants (permanents ou secondaires). Pourquoi tant de personnes choisissent-elles d'habiter à l'année ou d'acquiescir une résidence secondaire en bord de mer ?

Raoul Colmard

Pratique: Demain à 21 heures, entrée 5 euros (gratuite pour les adhérents).
Contact et informations sur www.demain-les-mathes.fr et info@demain-les-mathes.fr.



À la Palmyre aussi se pose la question de vivre dans une station balnéaire. PHOTO DR



Les points que nous souhaitons développer maintenant:

Crise au conseil municipal → élections du 10 juin: une équipe municipale renouvelée?

Elaboration du nouveau PLU: un enjeu majeur mais très en retard

Pression de l'urbanisation - Pression sur les espaces naturels

Protection des espaces naturels : quelques bonnes nouvelles !

Des projets en mer qui nous concernent

Perspectives



Crise au conseil municipal

Mars 2014:

La liste de P. Gadreau bat celle de R. Jono et enlève 15 des 19 postes du Conseil Municipal (CM)

Avril 2018:

Après des mois de crise, 2 démissions individuelles et la démission collective de 11 membres dont 3 de l'ex-liste Jono:

Il ne reste que 5 fidèles au maire → élections le 10 juin

Parmi les arguments à l'origine de cette fronde :

- Manque de communication du maire avec les élus
- Le retrait à M. Bascle et JP Caron de leurs délégations d'adjoint
- Des travaux contestés et dépassements de budget
- Connivence de P. Gadreau avec les associations environnementales aux dépens d'une partie des citoyens Mathérons
- La proposition d'un emprunt de 1 M€ « à utiliser suivant les besoins »



Elections du 10 juin: une équipe municipale renouvelée?

Elections pour 2 ans seulement

2 listes : Marie Bascle & Philippe Gadreau

Une campagne éclair marquée par:

- L'absence totale dans les débats de la défense de l'environnement
- Le soutien appuyé à la liste de M. Bascle d'anciens élus dont R.Jono,
- La victoire nette de la liste Bascle: 64%





Une équipe municipale renouvelée?

Une équipe municipale partiellement héritée de l'équipe Jono qui :

- a adopté à l'unanimité le PLU annulé par le Tribunal Administratif en 2016
- s'est opposée à la mise en place de 2 zones Natura 2000
- a été combattue en 2018 par l'équipe Gadreau

Conseil Municipal 2018-2020	Conseil Municipal 2008- 2014	2014 liste R.Jono	2014 liste P.Gadreau	Conseil Municipal 2014- 2018
M. BASCLE				
J.P. CARON				
C. LEYRAUD				
D. FRADIN				
S. THIRE				
P. SAENS				
K. POUILLAT				
F.X. DEGORCE-D.				
J.C. PILLET				
J.L. AMSELLEM				
A. SIESS				



Une équipe municipale renouvelée?

Et dans les domaines qui nous tiennent à cœur, l'ancien bras droit de R. Jono, François-Xavier Degorce-Dumas, semble incontournable:

au conseil municipal

en charge de l'environnement, du littoral et du PLU

à la commission d'urbanisme:

M. Bascle, S. Thiré, F.X. Degorce, ...

à la commission extra-municipale environnement:

M. Bascle, F.X. Degorce, S. Thiré, JP Caron, ...

au groupe de travail « PLU »:

M. Bascle, S. Thiré, F.X. Degorce, ...

Il est tôt pour se faire une opinion sur cette équipe
Mais nous sommes inquiets et resterons vigilants.



Elaboration du nouveau PLU : un enjeu majeur

Juillet 2016 :

Annulation par le T.A. de Poitiers du PLU adopté à l'unanimité en 2013 suite au recours de NE17 et DLM

- incompatibilité du PLU avec la Loi Littoral (urbanisation diffuse)
- consommation d'espace excessive (pas d'urbanisation en zones AU, selon le TA)
Depuis : retour au POS → porte ouverte à tous les excès

Mai 2017:

Le C.M. prescrit l'élaboration d'un nouveau PLU et constitue un groupe de travail « PLU »:

- avec le bureau d'études Scambio, des membres du C.M, des services de la mairie et 2 extérieurs dont le président de Demain Les Mathes
- 6 réunions depuis mars 2017:
 - dont 3 consacrées aux principes de la loi Littoral et à leur application
 - présence active répétée de représentants des services de l'Etat (DDTM)
 - contenu confidentiel
 - durée initialement prévue: 30 mois – mais très grand retard !

22 Juin 2018

Constitution d'un nouveau groupe de travail PLU

- composé de 9 membres du C.M. dont: M. Bascle, S. Thiré, F.X. Degorce, J.P. Caron, ...
- sans aucun membre extérieur

Beaucoup de retard par rapport au planning prévu.

Déjà 2 ans sous le régime du POS: il est urgent de sortir de cette situation !



Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Pression de l'urbanisation - pression sur les espaces naturels



1970





Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

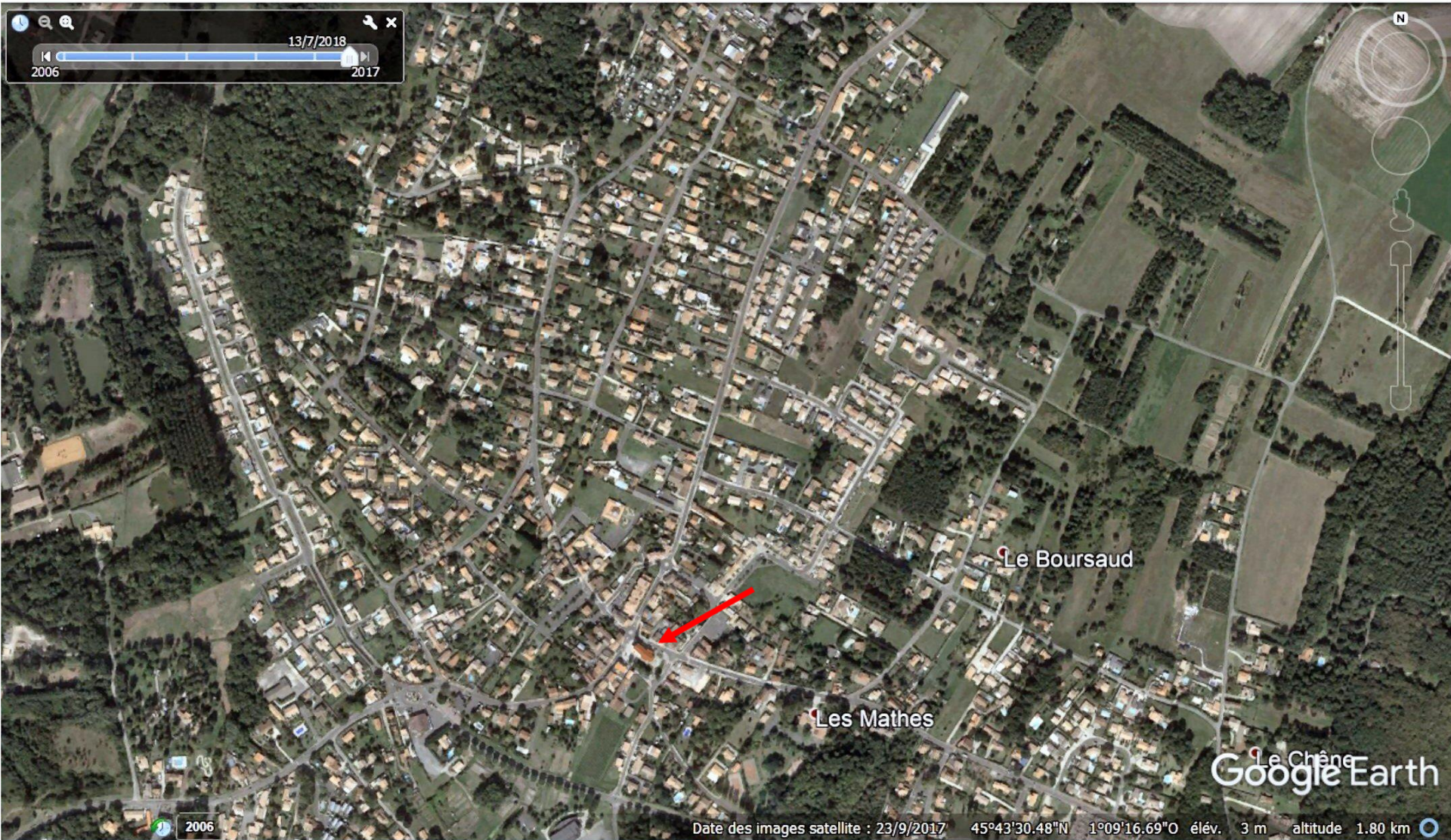
L'expansion de l'urbanisation aux Mathes

2006



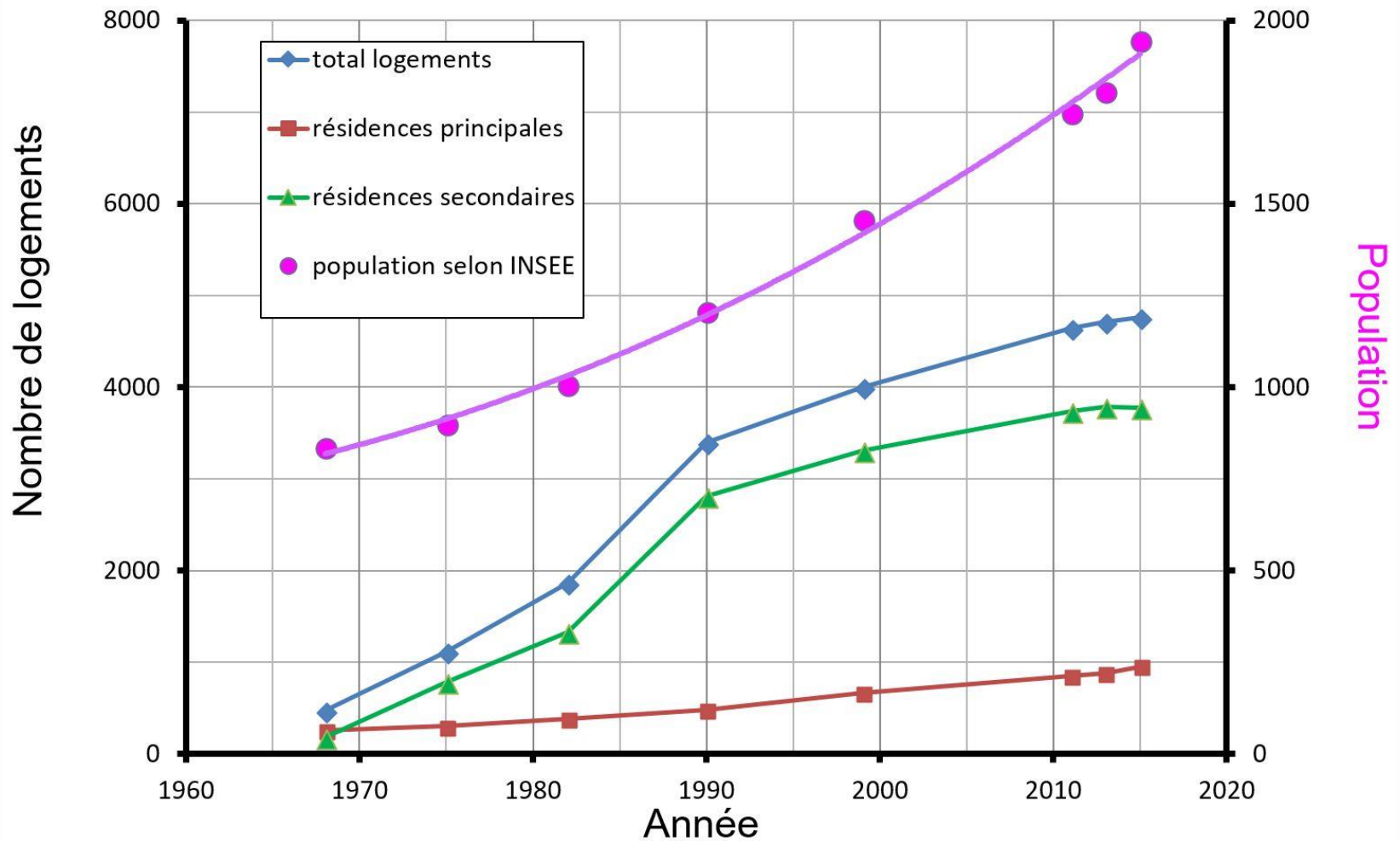


2017





Une croissance très rapide
~ 80% de résidences secondaires
> 7000 emplacements de campings (mobil homes)



<http://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-17225#chiffre-cle-5>



En attendant le nouveau PLU:

Pression de l'urbanisation et pression sur les espaces naturels

Nous observons une forte poussée de l'immobilier et des acteurs du tourisme

- Motivée, sans doute, par le passage au POS avant l'arrivée d'un PLU bien plus strict.
- Le POS et les réglementations qui s'y imposent (loi Littoral, loi sur l'eau, ...) sont souvent transgressés
- Le contrôle de légalité est peu assuré par la mairie
- Nous devons rester vigilants

Pression de l'urbanisation:

- En très forte croissance
- Diffusion des zones habitées, notamment vers l'est du bourg des Mathes
- Notre évaluation sur 2 ans :
 - plus de 200 dossiers d'urbanisme (PC, PA, DP)
 - plus de 5 ha de divisions parcellaires conduisant souvent à des projets immobiliers
 - → environ 130 logements
- Développement sans cohérence, sans unité architecturale, et avec perte de caractère du bourg
- De nombreuses zones vertes et/ou boisées supprimées.

Pression sur les espaces naturels:

- Annexions illégales par des campings (ex: Atlantique Parc, Palmyre Loisirs, Siblu, ...)
- Transformations en parkings illégaux par rapport au POS (face à Luna Parc)
- Plusieurs projets de lotissement qui, heureusement, sont parfois stoppés
- Et toujours: dépôts de matériaux et déchets, remblais, sports mécaniques en espaces naturels, ...



Pression de l'urbanisation: quelques projets maîtrisés

La veille effectuée par Demain Les Mathes, d'autres associations (ASCO du marais doux) ou des particuliers permettent de faire mieux respecter la réglementation avec l'appui efficace des services de l'Etat

Plusieurs projets ont été contrés suite à ces actions, en particulier dans les secteurs du Riorteau et de la Fouasse: lotissement, ensemble de garages, ...

Et dans certains cas, nécessité d'une action en justice



[Un exemple: le projet de lotissement du Bois de Léon](#)

Juin 2016: la mairie délivre un Permis d'Aménager (PA) pour un projet de lotissement rue des Combes dit du Bois de Léon

à l'extérieur du bourg,

en zone NA du POS et AU du PLU (pour le TA, une zone AU au PLU ne devrait pas être urbanisée).

Demain Les Mathes et Nature Environnement 17 déposent un recours gracieux puis un recours contentieux contre la délivrance de ce PA.

Avec l'accord de la mairie, le promoteur manœuvre en multipliant les modifications du PA, et en changeant la société porteuse du projet

3 mai 2018: le permis d'aménager est annulé par le Tribunal Administratif

avec 2 arguments:

- Le règlement du POS (zone NA) selon lequel : « tout terrain doit avoir une superficie minimum de 1 ha s'il est situé en limite de la zone urbanisée et de 2 ha dans les autres cas »
- La loi Littoral selon laquelle « l'extension de l'urbanisation doit se réaliser en continuité avec les agglomérations et villages existants »

Le promoteur n'a pas fait appel

[Ces deux arguments restent applicables à d'autres projets.](#)



Pression de l'urbanisation et pression sur les espaces naturels: Opposition au projet de lotissement au bois du Maine

Le bois du Maine (4,5 ha) a été sévèrement défriché avec le projet de le lotir
C'est un des derniers espaces naturels et paysagers du bourg des Mathes

- Entre la rue du Margarin, la rue des Maines, et les lotissements de l'avenue Dali (Val du Maine, ...)
- Il fait la transition entre le bourg et le marais,
- Espace Boisé Classé au PLU
- Espace Remarquable au sens de la loi Littoral
- En zone Natura 2000 « Presqu'île d'Arvert »

Nous avons lancé une pétition contre sa destruction adressée aux maires des Mathes:
plus de 340 signatures

Nous n'avons aucune assurance de la part de l'équipe municipale actuelle: il faut rester vigilants





Protection des espaces naturels: de bonnes nouvelles !

Nous avons signalé à la sous-préfecture les nombreux dysfonctionnements qui menacent l'équilibre urbain et les espaces naturels de la commune

Le sous préfet a formé un groupe de travail sur la protection des espaces naturels de la commune avec: M. le sous-préfet, DREAL, DDTM, CARA, Département, SMASS, ONF, Conservatoire du Littoral, ASCO du marais doux, NE17, Demain Les Mathes et la Mairie des Mathes.

Y sont discutés les moyens de protection des espaces naturels:

- au moyen du PLU en cours d'élaboration :

Avec l'implication des services de l'Etat

- au titre de la loi sur l'eau:

Le SAGE Seudre (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) a été approuvé le 7 février 2018

Il définit, entre autres, les zones humides

- au moyen de Natura 2000 :

Le Comité de Pilotage a approuvé le Document d'Objectifs et les périmètres des 2 zones:

« Presqu'île d'Arvert » : ZSC (habitat, faune, flore)

« Bonne Anse, Marais de Bréjat et de Saint Augustin » : ZPS (protection des oiseaux)

Le DOCOB a été validé par le Préfet de Charente Maritime le 10 juillet 2018

- au titre des espaces naturels sensibles (création de zones de préemption par le département)

Par ailleurs, les services de l'Etat assurent un contrôle de légalité particulier pour la commune des Mathes



Plan d'Occupation des Sols

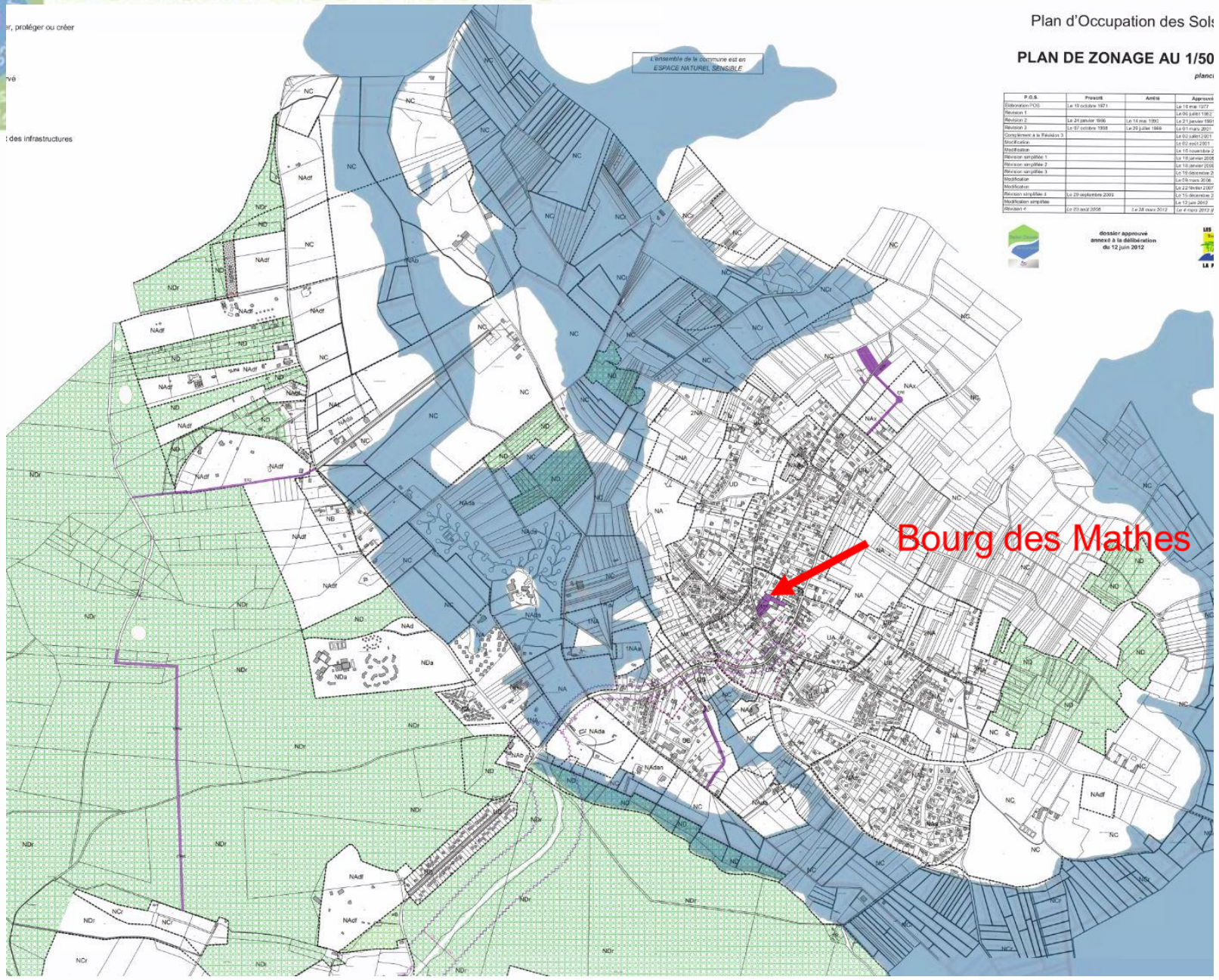
PLAN DE ZONAGE AU 1/50

plans

P.O.S.	Présent	Antérieur	Approuvé
Élaboration POS	Le 18 octobre 1971		Le 18 mai 1977
Revisions 1	Le 24 janvier 1986	Le 14 mai 1981	Le 02 juillet 1982
Revisions 2	Le 24 janvier 1986	Le 14 mai 1981	Le 21 janvier 1989
Revisions 3	Le 01 octobre 1988	Le 29 juillet 1988	Le 07 mars 2001
Compléments à la Révision 3			Le 02 août 2001
Modification			Le 16 novembre 2007
Revisions simplifiées 1			Le 18 janvier 2008
Revisions simplifiées 2			Le 16 janvier 2008
Revisions simplifiées 3			Le 15 décembre 2007
Modification			Le 08 mars 2016
Revisions simplifiées 4	Le 29 septembre 2009		Le 22 février 2009
Modification simplifiée			Le 15 décembre 2012
Revisions 4	Le 03 avril 2016		Le 12 juin 2012
			Le 4 mai 2012



dossier approuvé
annexé à la délibération
du 12 juin 2012

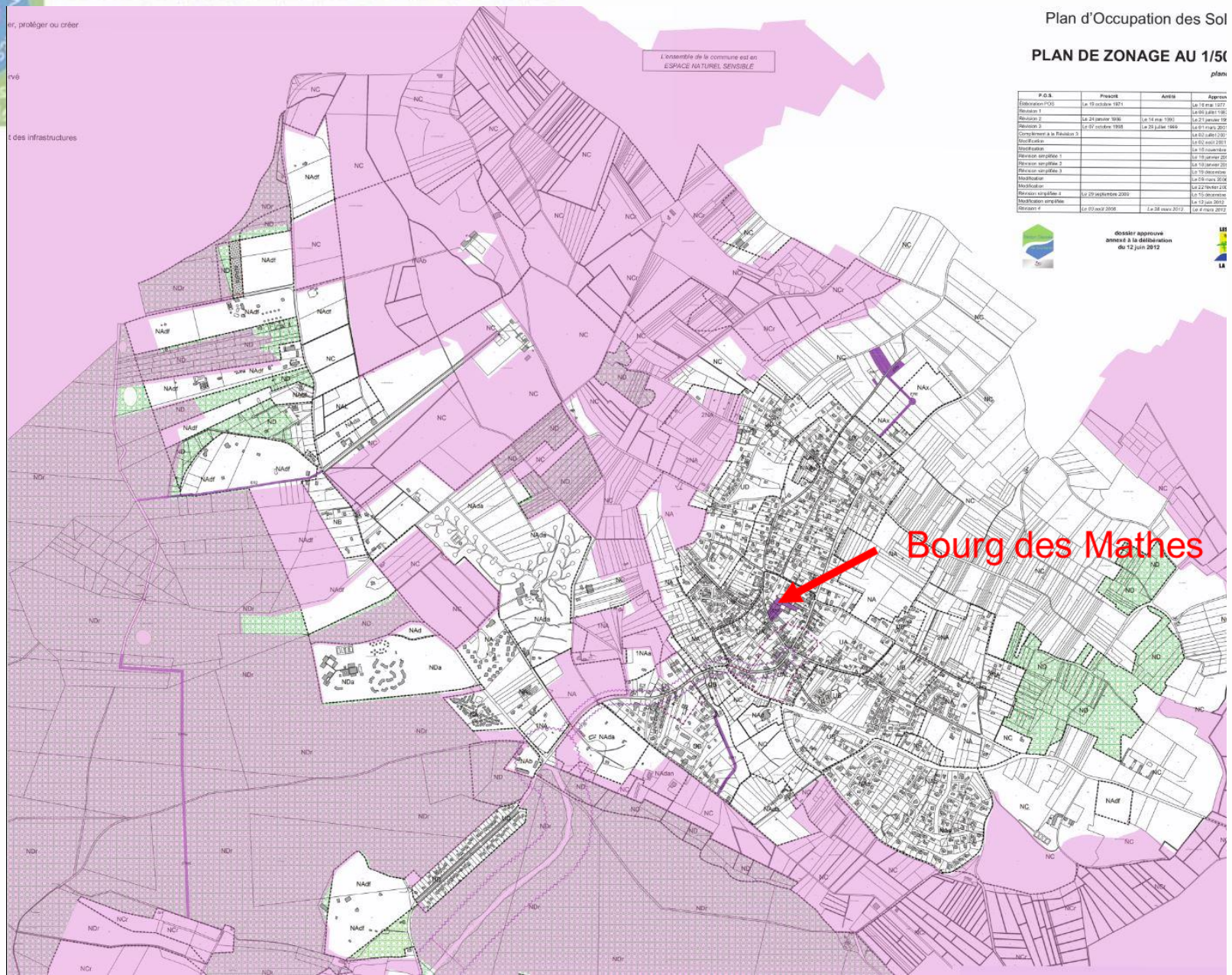




P.O.S.	Préval	Année	Approuv
Élaboration P.O.S.	Le 12 octobre 1981		Le 15 mai 1977
Revision 1			Le 08 juillet 1985
Revision 2	Le 28 janvier 1990	Le 14 mai 1990	Le 27 janvier 92
Revision 3	Le 07 octobre 1995	Le 29 juillet 1999	Le 01 mars 2001
Complément à la Revision 3			Le 04 juillet 2002
Modification			Le 04 août 2003
Modification			Le 10 novembre 2004
Modification zonages 1			Le 19 janvier 05
Modification zonages 2			Le 10 janvier 05
Modification zonages 3			Le 15 novembre 05
Modification			Le 04 mars 06
Modification			Le 22 février 06
Modification zonages 4	Le 29 septembre 2009		Le 15 novembre 2009
Modification zonages 5			Le 12 juin 2012
Revision 4	Le 03 mai 2008	Le 18 mai 2012	Le 4 mai 2012



dossier approuvé
annexé à la délibération
du 12 juin 2012



Bourg des Mathes



Plan d'Occupation des Sol

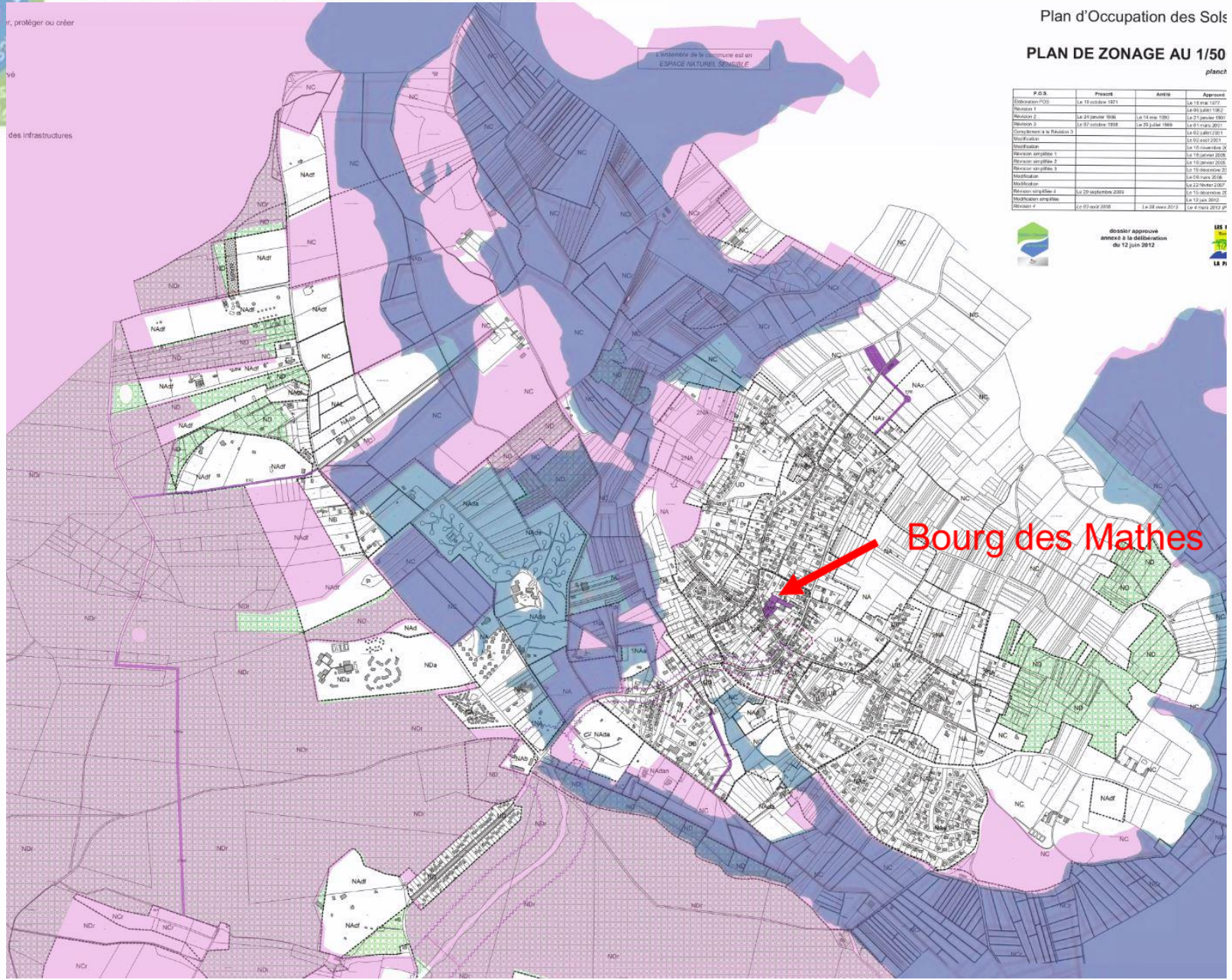
PLAN DE ZONAGE AU 1/50

planc

P.O.S.	Présent	Anté	Approuvé
Élaboration P.O.S.	Le 19 octobre 1971		Le 12 mai 1977
Revision 1			Le 03 mai 1982
Revision 2	Le 24 janvier 1986	Le 14 mai 1990	Le 21 janvier 1991
Revision 3	Le 07 octobre 1995	Le 24 juillet 1999	Le 01 mars 2001
Contribution à la Réunion 3			Le 02 mai 2001
Modification			Le 02 mai 2001
Modification			Le 10 novembre 2001
Modification simplifiée 1			Le 18 janvier 2008
Modification simplifiée 2			Le 10 janvier 2008
Modification simplifiée 3			Le 19 novembre 2007
Modification			Le 09 mars 2016
Modification			Le 22 février 2007
Revision simplifiée 1	Le 29 septembre 2009		Le 11 décembre 2009
Revision 4	Le 03 avril 2006		Le 13 mai 2012
Revision 5		Le 28 mars 2012	Le 2 mars 2012



dossier approuvé
annexé à la délibération
du 12 juin 2012



Bourg des Mathes



Des projets en mer qui nous concernent:

Le retour du projet de concession minière au Banc du Matelier

Opposition quasi unanime des communes, collectivités et associations concernées, dont Demain Les Mathes.

Craintes pour la stabilité du littoral de notre commune

- Juillet 2017: annulation du projet par arrêté du ministre de l'économie
- Recours des porteurs du projet devant le Tribunal Administratif de Poitiers
- Juin 2018: le rapporteur du TA recommande d'annuler l'arrêté ministériel

Nous espérons que la bataille juridique n'est pas terminée.

Demain Les Mathes, comme plusieurs associations de l'estuaire, continuent à s'opposer à ce projet

NB: le 4 juillet, le nouveau Conseil Municipal a voté à l'unanimité une motion contre ce projet

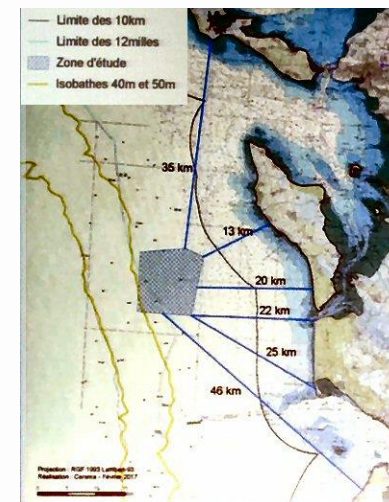
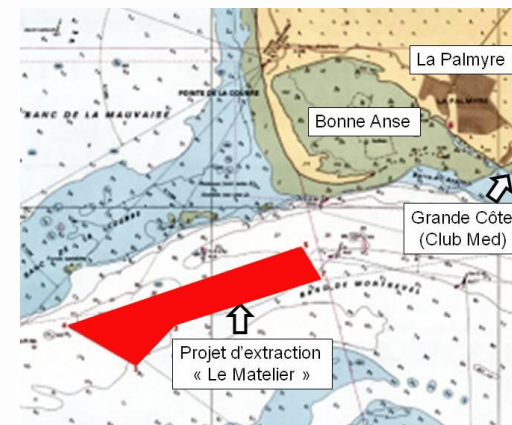
Le projet de parc éolien face à Oléron et à la Côte Sauvage

Installations industrielles: 80 éoliennes de plus de 200 m de haut

- dans le Parc Naturel Marin créé tout récemment
- dans une «zone de protection spéciale» créée pour la conservation des oiseaux sauvages

Le projet est toujours actif

Restons vigilants - suivre le site de NEMO: <http://eolien-oleron.natvert.fr/>





Participer à la vie de la commune

- Dialoguer avec l'équipe municipale
- Participer aux commissions extra-municipales
- Continuer à participer au groupe de travail de la sous-préfecture sur la protection des espaces naturels de la commune

Suivre l'avancement des dossiers en cours

Loi Littoral, SCoT - Extraction de granulats - Parc éolien, ...

Garder un regard critique sur:

- Les travaux et réalisations de la nouvelle équipe municipale
- L'expansion de l'urbanisation, des campings et structures de loisirs
- Le respect de la législation environnementale et des règles d'urbanisme

Suivre et accompagner l'élaboration du nouveau PLU par l'équipe municipale

- Rester vigilants pendant la période d'application du POS
- Défendre nos propositions
 - Respect du cadre de vie et mise en protection stricte des espaces naturels
 - Intégration des nouvelles législations
 - Correction des défauts et carences du PLU annulé
 - Respect des conclusions du Tribunal Administratif (habitat dispersé et économie d'espace)

Favoriser la participation des adhérents à la vie de l'association :

- Les adhérents ou sympathisants qui le souhaitent sont invités à participer à des Conseils d'Administration et à nous contacter

En projet: Opération « Troc aux livres »

dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets



Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Vote proposé à l'assemblée :

Approbation des rapports moral et d'activité

Les rapports moral et d'activité sont approuvés à l'unanimité



Rapport financier

préparé par le trésorier: Patrice Meslier

Arrêté des comptes au 30 avril 2018

DEBIT

cotisation assurance responsabilité civile	126,85 €
cotisation NE17	60,00 €
frais financiers	27,00 €
préparation AG et conférence	214,35 €
Total	428,20 €

CREDIT

cotisations et entrées aux conférences	535,00 €
produits financiers	1,58 €
Total	536,58 €

solde de l'exercice	108,38 €
solde au 30/04/2017	586,65 €
solde au 30/04/2018	695,23 €

L'association ne demande aucune subvention

Ses seules ressources sont les versements de ses adhérents et les entrées aux conférences

La salle est prêtée gracieusement par la mairie

L'association adhère à Nature Environnement 17 dont l'aide nous est précieuse



Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Vote proposé à l'assemblée :

Approbation du rapport financier

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité



Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Merci à tous !

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette soirée